

Formation doctorale 2019

Fabrice Flipo

Professeur de philosophie politique et de philosophie des sciences

Admin : Institut Mines-Telecom BS (9 rue Charles Fourier 91011 Evry)

Labo : LCSP (EA2376 - Paris 7 Diderot)

fabrice.flipo@imt-bs.eu

8 séances. 9h/11h30, le vendredi, Bâtiment Olympe de Gouges, salle 870

Date	Salle	Thème
1 ^{er} février 2019	870	Pourquoi une thèse ?
8 février	870	La thèse, méthodologie générale.
15 février	870	L'établissement scientifique de la preuve et ses limites. L'expertise.
22 février	870	Le monde académique.
8 mars	870	Écrire un article.
15 mars	870	Organiser un événement scientifique.
29 mars	870	Le CV.
5 avril	870	L'éthique de la recherche

Méthodologie générale : ce séminaire est fondé sur une démarche fortement participative qui part de l'expérience des doctorant.e.s pour répondre aux problèmes concrets qui se posent à elles/eux. L'enseignant apporte surtout son recul, son expérience, sur les questions évoquées, les doctorant.e.s ayant la désorientation pour principale difficulté. **Toutes les séances sont interdisciplinaires.** L'intérêt est de pouvoir prendre du recul par rapport aux règles explicites ou implicites en vigueur dans son propre champ. Les séances mettent en évidence des problèmes génériques rencontrés par les doctorant.e.s, et apportent des solutions concrètes. L'enseignant apporte en outre des statistiques, une bibliographie, des exemples de fiche de poste pour les recrutements et autres éléments concrets du métier d'enseignant-chercheur.

Détail des séances

1^{er} février. Séance 1. Pourquoi une thèse ?

Présentation des travaux et échange : discipline, sujet, parcours académique, difficultés, débouchés, aspects financiers etc.

La recherche en sciences humaines est généralement une activité solitaire, dans laquelle le ou la doctorant.e se trouve seul.e face à l'immensité d'un savoir fait ou en train de se faire ou de se défaire, au sein duquel les questions de recherche jugées légitimes sont difficiles à identifier. En outre les doctorant.e.s sous-estiment généralement les implications d'un engagement dans un travail de thèse, ainsi que les conséquences. Du choix d'un sujet. Quels sont les attendus d'une thèse ? Comment positionner sa thèse ? Pour quel projet professionnel ? Quels financements ? Combien de temps y passer ?

8 février. Séance 2 : La thèse, méthodologie générale.

Présentation et discussion d'un travail de thèse

Comment organiser son temps, tout au long de la thèse ? Comment poser une « bonne » problématique ? Si les critères qui permettent de juger de la qualité d'une thèse varient d'une discipline à une autre (le terrain en socio, la rigueur du raisonnement en philo, l'actualité du problème étudié dans une thèse visant l'insertion professionnelle hors l'université etc.), le schéma général reste toujours le même : revue de littérature, recherche d'une « bonne problématique » et d'un plan permettant de poser « une thèse ».

Afin d'entrer dans le détail programmatique d'un travail de thèse, nous examinerons collectivement dans cette séance la démarche d'un.e étudiant.e se trouvant à la fin du premier tiers de sa thèse, quand la revue de littérature est déjà largement faite et qu'une problématique se dessine avec plus de clarté. Chacun.e sera invité à discuter du travail, proposer des pistes, identifier d'éventuelles faiblesses, dans un dialogue avec son propre parcours.

15 février. Séance 3 : L'établissement scientifique de la preuve et ses limites. L'expertise.

Épistémologie : repères conceptuels et échanges d'expérience autour des difficultés épistémologiques

Il existe une diversité de méthodes, en sciences : enquête, raisonnement logique, entretiens etc. Dans cette séance nous confronterons les diverses méthodes utilisées par les doctorant.e.s, dont le but est toujours d'établir ce qu'on appelle « une connaissance » soit, en dernière analyse, une affirmation prétendant à une certaine forme de vérité. La séance commencera par quelques clarifications conceptuelles quant à la notion de « vérité », ainsi que quelques éléments de philosophie des sciences (Popper, Whitehead, Kuhn) permettant de mieux saisir ce qu'il y a lieu d'entendre par là. Ensuite un moment d'échange donnera à chacun.e l'occasion de formuler les difficultés qu'il ou elle rencontre dans sa tentative d'établissement de la preuve. L'interdisciplinarité des étudiant.e.s permet de mettre en perspective ce qu'il faut entendre par « scientificité » d'une (dé)monstration.

Le travail de scientifique consistant également en l'expertise, nous aborderons les difficultés liées à cet exercice particulier de « mise en société » des connaissances scientifiques, avec le parti-pris qu'il demande au scientifique sommé de statuer ici et maintenant sur l'état de son domaine.

22 février. Séance 4 : Le monde académique.

Connaissance du monde académique.

Produire une thèse, c'est souvent se positionner dans le monde académique (dans cette séance on laisse de côté les thèses à vocation professionnelle). Mais qu'est-ce que le monde académique ? Comment fonctionne-t-il ? Là encore sous la diversité des pratiques disciplinaires se trouvent des régularités : revues de référence, écoles de pensée, orthodoxies et hétérodoxies, colloques incontournables et références obligées. Dans cette séance nous vérifieront collectivement, sur la base de l'expérience des doctorant.e.s, que chacun.e a bien identifié ces principaux repères, et est conscient de leur existence. Chacun.e témoignera aussi de la manière selon laquelle il ou elle se situe, par rapport à eux. La thèse c'est aussi prendre des risques, ou au contraire ne pas en prendre, c'est en tout cas s'engager dans une voie plutôt qu'une autre. L'important est donc de le faire en connaissance de cause. Cette séance permettra d'expliquer ce qu'est le CNU, le métier de maître de conférences etc. Une thèse étant à comprendre principalement comme l'établissement d'une preuve de compétence professionnelle : celle de la capacité du jeune docteur à exercer le métier visé.

1^{er} mars. Séance 5 : Écrire un article.

De plus en plus, la thèse s'accompagne de la production d'articles, argument important par la suite lorsqu'il s'agit d'être qualifié et plus encore d'être recruté sur un poste. Comment construit-on un article ? Est-ce une thèse en miniature ? Comme toujours la diversité des approches disciplinaires cache des points communs. Un article c'est d'abord une revue, et chaque revue à son champ, son orientation etc. Il faut donc connaître les revues avant de proposer, il n'y a pas d'article qui ne se soucie de son public. Cette séance sera aussi construite sur l'échange d'expérience, permettant à chacun.e de vérifier s'il ou elle a correctement ciblé ses projets d'articles ; que la structuration est conforme à ce que les (re)lecteurs attendent etc.

8 mars. Séance 6 : Organiser un événement scientifique

La solitude d'un travail de thèse donne aussi envie d'organiser des événements collectifs tels des colloques ou des journées d'étude. Et ces activités font partie du métier de l'EC. Un jury de recrutement appréciera de

pouvoir juger des compétences du jeune docteur en la matière. De plus ces compétences sont réutilisables dans d'autres contextes, si l'on souhaite réorienter sa carrière hors de l'académie. Comment en structurer la préparation ? Trouver un sujet pertinent, un public, des financements, des partenaires ? Se donner des délais raisonnables ? Composer un conseil scientifique, un comité d'organisation ? Doit-on toujours penser à la publication ?

Exemple du colloque « écologie politique » récemment organisé à Paris 7. Exemple du colloque organisé sur l'utopie par les doctorants LCSP.

15 mars. Séance 7 : Le CV

Construire un CV est aujourd'hui un exercice codifié. Maîtriser ces codes est indispensable pour la carrière académique. Comment construire son CV ? Comment mettre en valeur les expériences les plus significatives ? Que regardent les jurys, aux concours, à la qualification ? Quelles sont les grandes catégories d'activité à mettre en avant ?

29 mars. Séance 7 : l'éthique de la recherche

Depuis quelques années, la France connaît une prolifération de réglementations, lois, arrêtés, décrets, chartes, codes visant à encadrer la recherche scientifique à trois niveaux complémentaires : la déontologie des métiers de la recherche, l'intégrité scientifique et l'éthique de la recherche. De quoi parlent-ils et l'éthique de la recherche se limite-t-elle à cela ? N'y a-t-il pas aussi des phénomènes de démission, d'évitement et de dénégation ? Dans quelle mesure les procédures et acteurs institutionnels dédiés à l'éthique, la déontologie ou l'intégrité scientifique servent-ils ou façonnent-ils certains intérêts et groupes d'acteurs en place, risquant de servir de caution morale sans conduire à des modifications en profondeur des métiers et pratiques de la recherche ?

Bibliographie

<https://socio-logos.revues.org/2922>

10 | 2015

Dossier « La socialisation des doctorants en sciences humaines et sociales »